COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 août 2008

Année 2008, Numéro 7

Conseil municipal

Présents :

- BESSON Dominique
- CARANJOT Jean-Luc
- COURGNAUD Jackie
- GIRARD Denis
- GOUAULT Dominique
- LUBIATO Luigino
- PICARD Jean
- RANNOU Francis
- SEVERS Dominique
- VISPI Raphaël

Absents excusés :

- FORTIER Eric
- PIGNOLET Didier
- PREVOT Thierry
- SIMONNET Marina
- THOMAS Maryvonne

Dans ce numéro :

Réunion du Conseil Municipal

Arrêté Municipal

Commission fleurissement

Visiteuses insolites

Station d'épuration

La Boule Ferrée

Ecole de Musique

Transfusion sanguine

Analyse d'eau

Un Pontfabricien aux J.O.

Zone commerciale - L'Assemblée décide de dénommer le projet d'aménagement et la future zone commerciale : « Espace Commercial Les Platanes ». Cette dénomination servira également à distinguer le budget annexe créé à cette occasion.

Acquisition de terrain - Le Conseil Municipal à l'unanimité donne toutes délégations au Maire afin de procéder à l'acquisition auprès de la SNCF de parcelles de terrain permettant une meilleure desserte de l'« Espace Commercial Les Platanes ».

Nom de rue - La voie créée à hauteur du 8/10 rue Saint Médard à l'occasion de la viabilisation du lotissement « les Rives de la Suippe » est baptisée « Impasse du Château » par le Conseil Municipal.

Finances - Les membres du Conseil Municipal valident les projets de délibérations suivants **: 1)** Dépenses imprévues pour régler une pénalité pour retard de paiement au budget M49 (assainissement), (cette dépense sera remboursée par la Sté PINGAT, responsable de ce retard) ;
2) Opération d'ordre au budget M49 pour déduction des avances forfaitaires par écriture comptable. (opération nulle, équilibrée en dépenses et recettes)

Personnel Communal : La délibération autorisant l'emploi d'un agent occasionnel des services techniques est modifiée afin de permettre la conclusion d'un contrat temporaire avec M. Bryan SAGOT.

Subventions attribuées aux associations suivantes :

- CLSH 2 000,00 €,
- La Boule Ferrée 450,00 €

à titre exceptionnel pour participation aux championnats de France.

Caisse d'Epargne - La proposition de renouvellement de bail accordé à la Caisse d'Epargne, 15 rue Saint Brice, est approuvée avec effet rétroactif au 1er juillet 2007 pour un loyer annuel s'élevant à 1 926,00 euros.

Poteau d'incendie - Après étude, le devis de 2 937,78 € TTC présenté par la Sté VEOLIA pour le remplacement d'un poteau d'incendie rue des Remparts est accepté.

Comité consultatif des Pompiers - Les représentants élus par le Conseil Municipal au sein du Comité Consultatif des Pompiers de Pontfaverger sont : Luigino LUBIATO, Dominique BESSON, Jean-Luc CARANJOT, Raphaël VISPI.

Taxes d'urbanisme - Le Maire informe l'assemblée que certaines taxes, l'une nouvelle (taxe forfaitaire sur la cession de terrains) et l'autre récemment réformée (Participation pour Voirie et Réseaux - PVR), peuvent être appliquées par les communes auprès des propriétaires de terrains devenus constructibles ou dont le projet nécessite la création d'une voie nouvelle ou sa viabilisation sur le domaine public. Ces textes sont proposés à l'étude auprès du Conseil Municipal qui se déclare favorable à leur mise en place.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2/96 - Encore une fois, rappel de ce texte :
« - le nettoyage des abords des propriétés, jusqu'au caniveau, est à la charge de chaque riverain, qu'il y ait ou pas un trottoir…
…
- les arbres, branches, racines ou haies qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. »

Commission Fleurissement

Comme vous l'avez remarqué depuis le mois de juin, trois entrées du village ont été fleuries ainsi que les deux ponts rue de Vouziers, de par une volonté spécifique du Conseil Municipal qui a nommé une commission à cet effet, mais également grâce au travail des employés communaux.

Dans la perspective de la visite, début juillet, du Jury Départemental des Villes et Villages Fleuris, ladite commission a effectué une rapide sélection des maisons particulières à soumettre à ce jury. Celui-ci a noté un réel effort de la Commune et la rue de Nauroy a, encore une fois, été récompensée dans la catégorie « hameau ou quartier ». La Commune, quant à elle, a reçu les encouragements afin de mieux faire encore (pour l'ensemble des prix attribués notamment à titre individuel, liste consultable en Mairie).

Pour l'année à venir, c'est ensemble et avec votre concours que l'on pourra continuer à participer et nous améliorer. Nous souhaitons au printemps prochain passer plus de temps afin d'établir une liste de « candidats potentiels » dans la catégorie maisons particulières bien plus importante que celle que nous avons présentée, car il est vrai que certains Pontfabriciens se donnent beaucoup de mal pour embellir leurs extérieurs.

Nous serons également à l'écoute de vos désirs et suggestions pour que notre commune soit de mieux en mieux fleurie.

PONTFAVERGER OU PONTFAVERSHEIM ?

« Deux voyageuses inhabituelles nous ont rendu visite le 19 août vers 18h30. »

Merci à M. Jacques BONGIOVANNI pour nous avoir transmis cette nouvelle en images.

INFORMATIONS … INFORMATIONS … INFORMATIONS … INFORMATIONS

La nouvelle station d'épuration de la Commune est en fonction depuis maintenant 3 semaines. Cependant, son rendement optimum ne pourra être atteint que dans quelques temps et nous pourrons alors vraiment juger de son efficacité.

Rendez-vous donc prochainement pour faire le point de cet investissement conséquent et nécessaire, et pour inaugurer ce nouvel équipement.

La Boule Ferrée s'est encore distinguée au championnat interrégional des clubs disputé le Dimanche 30 juin à Nancy. Battant les équipes de Lorraine elle a acquis le droit de rencontrer les équipes de Picardie, Nord Pas-de-Calais, Normandie et Ile de France les Samedi 26, Dimanche 27 Juillet à Villers St Paul près de Creil (Oise).

Félicitations à Raymond Accordini, François Chuchla, Cédric Chuchla, Roland Jubréaux, Didier Pignolet, Arnaud Pignolet, Guy Usaluppi et Yannick Vanparis.

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

CONCOURS de boules lyonnaises le Samedi 30 août à 14 h 00 - Buvette - Loterie

RENTREE A L'ECOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions se dérouleront le MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2008 à la Salle Souverville, 9 rue Pérard Noizet

- de 17h00 à 18h00 pour les anciens élèves
- de 18h00 à 19h00 pour les nouveaux inscrits.

Au programme : cours de piano - synthé - guitare - batterie - djembé - chorale (avec « Les Casquettes » de Saint-Masmes).

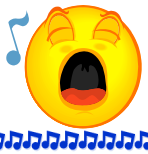

TRANSFUSION SANGUINE

La prochaine collecte de sang à PONTFAVERGER-M. aura lieu le LUNDI 1er SEPTEMBRE 2008, de 08 h 00 à 12 h 00, place de l'église.

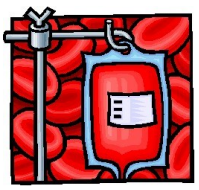

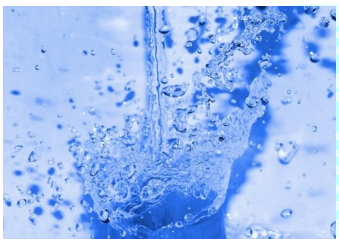

ANALYSE DE L'EAU

L'analyse de l'eau en date du 26 juin 2008 conclut que l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

UN PONTFABRICIEN A L'HONNEUR

Coup de chapeau à Monsieur Bernard LAMOUREUX qui honore Pontfaverger aux jeux paralympiques de Pékin. Belle démonstration de volonté et d'engagement pour ce Pontfabricien victime d'un accident professionnel, qui a su rebondir pour vaincre son handicap, un engagement qui devrait servir de modèle à certains, en manque de motivation.

Monsieur LAMOUREUX avait sollicité la Commune il y a plus de dix ans car, adhérent de l'Association de tir « les Inséparables » de Sillery, il avait besoin d'un local afin de pratiquer son sport favori et entraîner sa fille Marjorie qui a également, en son temps, brillé en catégorie junior (poussin, minime et benjamine, à l'échelon départemental et régional).

A ce jour, cet athlète de « Reims Handisport » collectionne six titres de champion de France pour l'année 2008, dix sept au total depuis deux ans et demi. C'est avec ce palmarès qu'il partira le 1er septembre pour Pékin où il participera à trois disciplines :

- tir de précision à 10 mètres - pistolet, le 7 septembre
- tir de précision à 25 mètres - pistolet, le 10 septembre,
- Pistolet libre à 50 mètres, le 12 septembre.

Nous formulons tous nos vœux de réussite à M. LAMOUREUX qui va vivre là une expérience exceptionnelle et attendrons avec impatience son retour le 18 septembre.